
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 06 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19-0779 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Inspecteurs du Travail, session 2019.

Ce sont :

INSPECTEURS DU TRAVAIL

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	ROUAMBA ALY	216810	20/03/83
2°	ZAPRE LABAGNIRI	226371	02/12/85
3°	SALEMBERE SAADOU	226325	19/04/78
3°	BAGAYOGO ISSA	216790	12/05/77
5°	SAWADOGO OUSSENI	226326	03/10/81
6°	OUEDRAOGO LASSANE	238554	30/11/82
6°	SANOGO MOCTAR	216813	02/02/76
6°	YONI MOUSSA CHARLES	200447	04/11/79
6°	BOUGMA ABDOUL AZIZ	238545	30/12/81
6°	OUEDRAOGO DAOUDA	216806	17/12/85

Arrêté la présente liste à 10 admis.

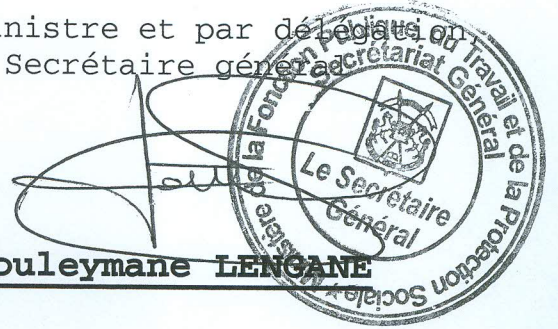
LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SOMBEWENDE PARFAIT SYLVESTRE	238543	25/03/82
2°	BOUGMA WENDEMANAGDE DONATIEN	212514	29/03/80
3°	BOUGMA ABLASSE	238546	02/01/83
4°	ZONGO REMY	277833	14/01/85
5°	OUEDRAOGO EDMOND	212523	31/12/80

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

INSPECTEURS DU TRAVAIL

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE